



No de résolution
ou annotation

7 mai 2007

**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue au 745 rue Gouin, le lundi 7 mai 2007 à 19 h sous la présidence de monsieur le maire, Marc-André Martel, et la présence de monsieur le maire suppléant, Daniel Ménard, et de messieurs les conseillers suivants : Daniel Blanchette, Guy Boutin, Clifford Lancaster, Charles Mallette, Réal Veilleux ainsi que monsieur le secrétaire-trésorier Guy-Lin Beaudoin.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Le 7 mai 2007 à 19 h

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Nomination du maire suppléant
4. Adoption des procès-verbaux
 - 4.1 Procès-verbal de l'assemblée régulière du 16 avril 2007
 - 4.2 Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 19 avril 2007
5. Présentation des organismes et période de questions
6. Présentation du directeur du CPIR
7. Présentation du responsable du Comité de revitalisation
8. Gestion et administration
 - 8.1 Voirie, travaux publics et inspections
 - 8.1.1 Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des cours d'eau de l'Estrie et du haut bassin de la rivière St-François (RAPPEL) – Journée des associations 2007 « La guerre aux cyanobactéries »
 - 8.2 Police, incendies et sécurité civile
 - 8.3 Administration – Direction générale
 - 8.3.1 CLDE de la MRC du Val-Saint-François – Résolution pour les journées de la culture
 - 8.3.2 Les Francs-Maçons – Taxe d'affaires
 - 8.3.3 Richmond Regional High School student council and leadership class – Demande de fermeture de rue pour course de boîtes à savons
 - 8.3.4 M. Kevin Lindstrom - Remerciements
 - 8.3.5 M. Daniel Morel – Demande de changement de lieu pour l'opération de son commerce
 - 8.3.6 Adoption du règlement général uniformisé no. 105
 - 8.3.7 Adoption du règlement des travaux de pavage 2007 no. 106
 - 8.4 Demandes de commandites, dons, publicité, subventions et invitations diverses
 - 8.4.1 Ligue Molson de Richmond – Demande d'aide financière feu d'artifice
 - 8.4.2 Ville de Valcourt – 14^e édition du tournoi de golf du maire
 - 8.4.3 Richmond Regional High School – Demande de vente de garage
 - 8.4.4 Écrivots – Demande d'aide financière



9. Adoption des listes de comptes payés et des comptes à payer et suivi budgétaire
10. Affaires nouvelles
11. Levée de la réunion

2007-05-07-01

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par monsieur le conseiller Boutin et appuyé par monsieur le conseiller Ménard et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé. (Adoptée)

2007-05-07-02

3. NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

IL EST proposé par monsieur le conseiller Boutin et appuyé par monsieur le conseiller Veilleux et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de nommer monsieur le conseiller Ménard à titre de maire suppléant, pour une période de ~~3~~ mois et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers à 19 h 03 qu'il entre en fonct. séance tenante en remplacement de monsieur le conseiller Lancaster. (Adoptée)

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2007-05-07-03

4.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 16 avril 2007

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 16 avril 2007 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par monsieur le conseiller Ménard et appuyé par monsieur le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de l'assemblée régulière soit adopté. (Adoptée)

5. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Guy Marchand, journaliste, pose des questions sur la 10^e Avenue.

6. PRÉSENTATION DU DIRECTEUR DU CPIR

2007-05-07-04

6.1 Parc – 23 mai 2007 – Consultation publique

IL EST proposé par monsieur le conseiller Ménard et appuyé par monsieur le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond tiende une consultation publique pour l'implantation d'un parc au centre-ville; ladite consultation devant avoir lieu le 23 mai 2007 à 19 h. (Adoptée)

2007-05-07-05

6.2 Pro-Hill Marketing – Cession d'un (1) pied de terrain

IL EST proposé par monsieur le conseiller Boutin et appuyé par monsieur le conseiller Blanchette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond cède, à la compagnie Pro-Hill Marketing, un (1) pied de terrain sur les lots nos. 271-2-P, 277-1, 270-2, 274 et 275 et d'autoriser monsieur le maire et monsieur le secrétaire-trésorier à signer tout document relié à cette transaction. (Adoptée)

2007-05-07-06

6.3 125^e anniversaire

IL EST proposé par monsieur le conseiller Ménard et appuyé par monsieur le conseiller Blanchette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond autorise monsieur le secrétaire-trésorier à signer l'ensemble des contrats afin de réserver les artistes pour le 125^e anniversaire et autorisant celui-ci à faire des dépôts sur les contrats soit un dépôt de 375 \$ au groupe Big Daddy; le tout selon le certificat de crédits suffisants no. 429. (Adoptée)

2007-05-07-07

6.4 H.H. Brown - Quittance

IL EST proposé par monsieur le conseiller Veilleux et appuyé par monsieur le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que monsieur le maire soit autorisé à signer le document de quittance entre la Ville de Richmond, H.H. Brown et le Comité de promotion industrielle de Richmond le tout selon le projet de transaction et quittance qui suit :

TRANSACTION ET QUITTANCE

CONSIDÉRANT QUE Chaussures H.H. Brown (Canada) Ltée (ci-après désignée « H.H. Brown ») a été locataire de l'immeuble situé à l'adresse civique 375, 7^e Avenue Sud, à Richmond (ci-après désigné l'« Immeuble ») de 1952 à avril 2002;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Richmond (ci-après désignée la « Ville ») est propriétaire de l'Immeuble;

CONSIDÉRANT QUE le Comité de promotion industrielle de la zone de Richmond inc. (ci-après désigné le « Comité ») est le gestionnaire de l'Immeuble;

CONSIDÉRANT la bonne entente qui règne entre H.H. Brown, la Ville et le Comité;

CONSIDÉRANT le versement de la somme de quatre mille cent soixante-treize dollars (4,173 \$) par H.H. Brown en parts égales à la Commission des loisirs de Richmond et au Festival de l'auto ancienne de Richmond;

CONSIDÉRANT que la Ville et le Comité reconnaissent que la somme de quatre mille cent soixante-treize dollars (4,173 \$) a été versée et est suffisante, la Ville et le Comité conviennent :

1. De donner par les présentes quittance totale, générale, finale et définitive :

(a) à H.H. Brown ainsi qu'à H.H. Brown Shoe Inc. et de façon non limitative à chacune de leurs filiales, compagnies affiliées, apparentées, prédécesseurs ou compagnies associées ou autres personnes morales ou entités associées (ci-après collectivement désignées les « Compagnies »); et

(b) aux anciens, actuels et futurs dirigeants, administrateurs, préposés, mandataires, employés, actionnaires, ayants cause et cessionnaires, ainsi qu'aux personnes en contrôle et aux personnes responsables des Compagnies ainsi qu'aux héritiers, liquidateurs, administrateurs et cessionnaires desdits dirigeants, administrateurs, préposés, mandataires et employés

(les personnes, compagnies, corporations et entités auxquelles il est fait référence aux sous-paragraphes (a) et (b) des présentes, incluant les Compagnies, sont ci-après collectivement désignées les « Bénéficiaires »);

contre toutes poursuites, causes d'action, procédures, ordonnances, dettes, redevances, contrats, réclamations, demandes, dommages, pertes, responsabilités, dépenses, dommages indirects ou collatéraux, intérêts et coûts de quelque nature que ce soit, qu'ils soient présentement connus ou inconnus et survenant ou résultant de quelque façon que ce soit, dirigés contre une ou plusieurs Compagnies ou Bénéficiaires, que la Ville ou le Comité auraient eu, ont présentement, ou pourraient avoir à l'avenir en raison de ou en relation



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

avec la condition environnementale relative ou se rapportant à l'Immeuble et des équipements qui s'y trouvaient (ci-après désignée la « Propriété »), incluant notamment m. non limitativement tout contaminant qui a pu être ou a été rejeté ou déposé sur, dans ou à la Propriété ou qui pourrait être présent sur, dans ou sous la Propriété, à tout moment que ce soit avant ou après la date des présentes et incluant toute migration de l'un ou l'autre contaminant vers un site extérieur de la Propriété.

2. La Ville et le Comité reconnaissent également que la présente entente est faite sans admission de responsabilité ou d'obligation de la part des Compagnies et Bénéficiaires envers eux et qu'elle est conclue uniquement en vue d'éviter un litige éventuel.

3. La présente entente est régie par les lois du Québec et est réputée constituer une transaction entre les parties au sens des articles 2631 et suivants du Code civil du Québec.

4. La Ville et le Comité tiennent les Compagnies et les Bénéficiaires quittes et indemnes de toute poursuite, ordonnance ou réclamation de quelque nature contre les Compagnies ou les Bénéficiaires relativement à la condition environnementale et à la présence de tout contaminant sur la Propriété dans les conditions décrites à l'article 1, et prendront, à leurs frais, fait et cause pour les Compagnies et les Bénéficiaires dans telle poursuite, ordonnance ou réclamation.

5. Les parties déclarent être autorisées, par une résolution de leur conseil d'administration respectif le cas échéant, à signer la présente entente en leur nom, et à lier la partie concernée.

6. Si une disposition de la présente entente est jugée invalide ou inexécutable en tout ou en partie, telle invalidité ou impossibilité d'exécution se limitera seulement à la disposition visée ou à une partie de celle-ci et la partie restante de telle disposition, ainsi que toutes les autres dispositions des présentes, continueront de s'appliquer et d'avoir plein effet entre les parties.

7. La Ville et le Comité conviennent de faire toute chose et prendre toutes mesures qui seraient nécessaires ou souhaitables afin de donner plein effet aux objets visés à la présente entente.

8. La présente entente est signée en faveur des Compagnies et Bénéficiaires et leurs successeurs et elle lie la Ville et le Comité ainsi que leurs successeurs et cessionnaires autorisés.

9. Cette entente peut être signée par télécopieur et toute copie ainsi signée sera considérée comme un original et liera la partie ayant ainsi signé.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé la présente entente sous seing privé à Richmond en date du __ mars 2007.

VILLE DE RICHMOND

Par : _____

Titre : _____

COMITÉ DE PROMOTION INDUSTRIELLE DE LA ZONE DE RICHMOND INC.

Par : _____

Titre : _____

CHAUSSURES H.H. BROWN (CANADA) LTÉE

Par : Michel Gagnon

Titre : Président

(Adoptée)



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

6.5 C.F.E. LETTRE EXPLICATIVE D'UN CAUTIONNEMENT

Monsieur le secrétaire-trésorier va envoyer une lettre explicative d'un cautionnement au Centre financier aux entreprises de Windsor.

6.6 10^e Avenue

Monsieur Lafleur demande que l'on prévoie l'ajout d'une entrée d'eau à l'agrandissement de la compagnie Novus.

7. PRÉSENTATION DU RESPONSABLE DU COMITÉ DE REVITALISATION

2007-05-07-08

7.1 Oriflammes

IL EST proposé par monsieur le conseiller Boutin et appuyé par monsieur le conseiller Ménard et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de commander 25 oriflammes et 25 structures de support de la compagnie Mirabau inc. pour une somme de 4 282,25 \$, taxes en sus; le tout selon le certificat de crédits suffisants no. 429. (Adoptée)

7.2 125^e Programmation

Monsieur Beaudoin dépose la programmation du 125^e.

8. GESTION ET ADMINISTRATION

8.1 Voirie, travaux publics et inspections

8.1.1 Nettoyage par balai mécanique

Les élus reviennent sur le nettoyage par balai mécanique.

8.2 Police, incendies et sécurité civile

Aucun sujet.

8.3 Administration – Direction générale

2007-05-07-09

8.3.1 CLDE de la MRC du Val-Saint-François – Résolution pour les journées de la culture

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la Ville de Richmond et de la qualité de vie de ses citoyens;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

ATTENDU QUE la Ville de Richmond a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, *Les Journées nationales de la culture*, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts et aux lieux culturels;



ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

IL EST proposé par monsieur le conseiller Boutin et appuyé par monsieur le conseiller Blanchette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers:

QUE la Ville de Richmond, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame *Journées de la culture* le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture. (Adoptée)

2007-05-07-10

8.3.2 Les Francs-Maçons – Taxe d'affaires

IL EST proposé par monsieur le conseiller Veilleux et appuyé par monsieur le conseiller Blanchette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que soit effacée la mauvaise créance des Francs-Maçons; le tout selon le document déposé par Mme Line Provencher. (Adoptée)

2007-05-07-11

8.3.3 Richmond Regional High School student council and leadership class – Demande de fermeture de rue pour la course de boîtes à savons

IL EST proposé par monsieur le conseiller Boutin et appuyé par monsieur le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que soit autorisée la demande de fermeture de rue pour la course de boîtes à savons le 8 juin 2007. (Adoptée)

8.3.4 M. Kevin Lindstrom - Remerciements

M. Beaudoin dépose les remerciements.

2007-05-07-12

8.3.5 M. Daniel Morel – Demande de changement de lieu pour l'opération de son commerce

IL EST proposé par monsieur le conseiller Lancaster et appuyé par monsieur le conseiller Ménard et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la ferme Daniel Morel soit autorisée à changer de lieu pour l'opération de son commerce lequel va partir du terrain vacant de Dyson & Armstrong pour s'établir près du dépanneur Craig, le tout en fonction du projet-pilote finissant le 15 octobre 2007. (Adoptée)

2007-05-07-13

8.3.6 Adoption du règlement général uniformisé no. 105

IL EST proposé par monsieur le conseiller Ménard et appuyé par monsieur le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond adopte le règlement général uniformisé no. 105. (Adoptée)

2007-05-07-14

8.3.7 Adoption du règlement des travaux de pavage 2007 no. 106

IL EST proposé par monsieur le conseiller Boutin et appuyé par monsieur le conseiller Veilleux et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond adopte le règlement des travaux de pavage 2007 no. 106. (Adoptée)

8.4 Demandes de commandites, dons, publicité, subventions et invitations diverses

2007-05-07-15

8.4.1 Ligue Molson de Richmond – Demande d'aide financière feu d'artifice

IL EST proposé par monsieur le conseiller Blanchette et appuyé par monsieur le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond fasse une contribution financière de 100 \$ pour le feu d'artifice de la



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

St-Jean organisé par la Ligue Molson de Richmond; le tout selon le certificat de crédits suffisants no 429. (Adoptée)

8.4.2 Ville de Valcourt – 14^e édition du tournoi de golf du maire

Il est décidé de ne pas donner suite à ce sujet.

2007-05-07-16

8.4.3 Richmond Regional High School – Demande de vente de garage

IL EST proposé par monsieur le conseiller Blanchette et appuyé par monsieur le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que les étudiants de Richmond Regional High School soient autorisés à utiliser les terrains de l'hôtel de ville de Richmond lors des ventes de garages du 26 et 27 mai 2007.

(Adoptée)

2007-05-07-17

8.4.4 Écrimots – Demande d'aide financière

IL EST proposé par monsieur le conseiller Boutin et appuyé par monsieur le conseiller Veilleux et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers qu'une aide financière de 150 \$ soit octroyée à Écrimots; le tout selon le certificat de crédits suffisants no 429, de même qu'il soit donné accès à Écrimots, après entente sur un *modus operandi*, à nos imprimantes.

(Adoptée)

2007-05-07-18

9. ADOPTION DES LISTES DE COMPTES PAYÉS ET DES COMPTES À PAYER ET SUIVI BUDGÉTAIRE

IL EST proposé par monsieur le conseiller Veilleux et appuyé par monsieur le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'accepter le suivi budgétaire tel que déposé par M. Beaudoin; le tout selon la Loi sur les cités et villes.

(Adoptée)

10. AFFAIRES NOUVELLES

Monsieur le conseiller Mallette nous revient sur le souper de la Chambre de commerce qui aura lieu au Marquis le 29 mai 2007.

Monsieur le conseiller Lancaster revient sur le 5 à 7 de la Soirée des bénévoles.

Monsieur le conseiller Ménard fait un retour sur sa rencontre à la M.R.C.

Monsieur le conseiller Veilleux revient sur le tour de la Ville de Richmond pour les infrastructures et sur les costumes du 125^e.

Monsieur le conseiller Boutin revient sur le parc du quartier no. 2.

Monsieur le maire demande à monsieur le secrétaire-trésorier d'écrire une lettre à M. Couture expliquant pourquoi on ne s'est pas rendu à l'ouverture de son commerce.

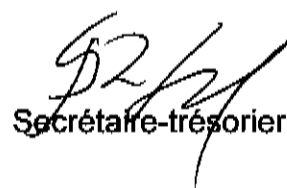
2007-05-07-19

11. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST proposé par monsieur le conseiller Ménard et appuyé par monsieur le conseiller Blanchette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers, à 19 h 59, que la réunion soit levée.

(Adoptée)


Maire


Secrétaire-trésorier